



Le monde selon Babine

Quand Luc Picard met l'univers de Fred Pellerin en images

Cahier E

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 267

LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

Des bulletins à deux vitesses

Des élèves en difficulté peuvent, par exemple, obtenir une note de 81 % qui équivaut à seulement 30 %



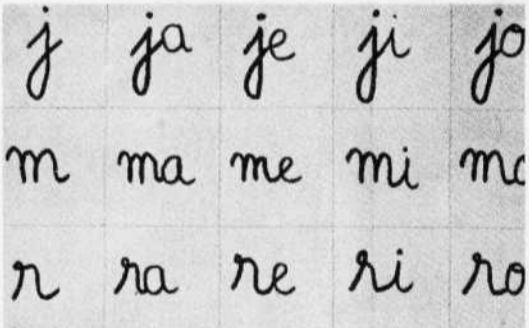
AGENCE FRANCE-PRESSE

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les commissions scolaires fourniront un bulletin spécial à des élèves en «grande difficulté» ou ne seront évalués que les aspects du programme qu'ils sont susceptibles de réussir.

Cette mesure est prévue dans les instructions transmises par le ministère de l'Éducation à la fin d'août aux différentes commissions scolaires.

La note en pourcentage dans le bulletin fera donc état du niveau de compétence atteint en vertu du programme tel qu'adapté à l'enfant et non en fonction du programme réel, et ce peu importe qu'il soit dans une classe régulière ou spéciale.



sultat «en dessous des exigences fixées pour son âge». «A cause des difficultés de l'élève, le résultat pour les compétences avec un astérisque (*) rend compte des objectifs fixés spécialement pour lui en vertu de son plan d'intervention».

Dans les instructions ministérielles, on constate qu'il faudra attendre le bilan de fin de cycle (dans le dernier bulletin de deuxième, quatrième ou sixième année du primaire, ou encore en fin de deuxième ou

de quatrième secondaire) pour savoir à quoi correspond la note «adaptée» dans le programme réel.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on précise toutefois qu'il ne s'agit que d'un exemple et qu'on pourra donner plutôt les équivalences dans le programme réel des notes «adaptées» à un programme restreint.

L'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier, faisait valoir hier que cette mesure a été adoptée en réponse aux demandes des commissions scolaires. Ces dernières réclamaient des précisions sur la façon d'appliquer la logique des notes en pourcentage et des moyennes de groupes aux élèves en difficulté.

«On parle d'élève en très grande difficulté qui n'auront jamais les mêmes notes que les autres élèves», précise M. Bernier. Il ajoute que la pratique d'adapter le programme pour certains élèves en difficulté était déjà

La Caisse tente de calmer le jeu

Marois et Dumont accusent Charest de spéculer avec l'argent des Québécois

ALEXANDRE SHIELDS

Après avoir subi le feu de la critique au cours des derniers jours, les hauts dirigeants de la Caisse de dépôt et placement ont voulu se faire rassurants sur le volume de liquidités qu'elle détient, vraisemblablement après avoir convenu avec la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, de la nécessité de calmer le jeu.

Souhaitant visiblement «rassurer tout le monde», le président par intérim, Fernand Perreault, a expliqué que «la Caisse maintient actuellement un niveau de liquidités d'environ 20 milliards, ce qui correspond pratiquement à son niveau historique». Ce niveau, a-t-il ajouté, est «amplement suffisant» compte tenu du fait que ce qu'elle reçoit de ses déposants sur une base continue est supérieur aux retraits.

Il a du même coup souligné que les quelque 12,6 milliards de dollars en papiers commerciaux adossés à des actifs détenus par la Caisse, présentement gelés, ne font pas partie de ces liquidités. Qui plus est, «ces actifs devraient produire le rendement attendu à terme», a affirmé M. Perreault, malgré les craintes répétées sur la perte de valeur de ces actifs.

Le président du conseil d'administration de la Caisse, Pierre Brunet, a en outre défendu «les règles claires et prévisibles» qui dictent les façons de faire de l'institution et lui imposent de ne dévoiler que «des données complètes et vérifiées». Cela est valable en tout temps, «y compris dans une période aussi agitée que celle que nous traversons». Il a ainsi rejeté les nombreuses demandes pour une publication rapide d'un état de la situation, demandes formulées notamment par les partis d'opposition.

«Publier des données intermédiaires impliquerait donc de publier des données partielles et non vérifiées, a-t-il



Jean Charest



Pauline Marois



Mario Dumont

VOIR PAGE A 12: CAISSE

■ L'information électorale, à lire en pages A 4, A 5, A 6, A 7 et A 8

■ Les chroniques de Gil Courtemanche, de Michel David, de Denise Bombardier, de Gérard Bérubé et l'éditorial de Bernard Descôteaux, à lire en pages B 2, B 3, B 4, B 5 et C 1

Le retour de l'enfant prodige



Patrick Roy

Patrick Roy, l'homme qui parlait à ses poteaux

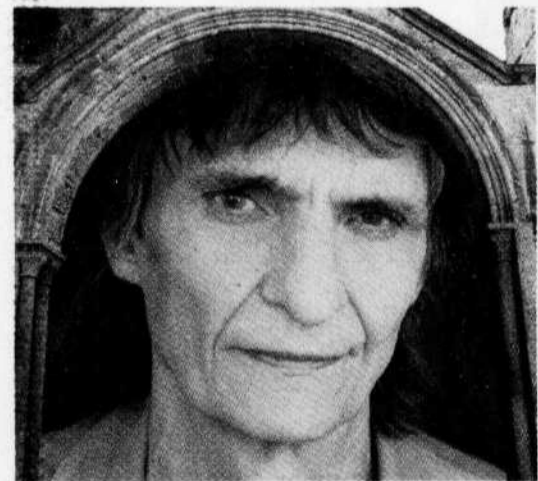
JEAN DION

On mesurera aisément l'ironie de la coïncidence: le même jour, ce soir en l'occurrence, le Canadien de Montréal retirera pour l'éternité envisageable l'uniforme numéro 33 de Patrick Roy, pendant qu'à Toronto, les Maple Leafs hisseront au plafond le chandail de Wendel Clark, le 17. Deux organisations dont la rivalité remonte aux années 1920, vingt-quatre coupes Stanley contre onze, deux au cours des trente dernières années contre aucune en quarante ans.

Roy ira ainsi rejoindre les autres immortels, Plante, Harvey, Béliveau,

ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

VOIR PAGE A 12: ROY



FRANCESCA MANTOVANI

LIVRES

Michel Folco

Une chance qu'on l'a celui-là, caramba!

À lire en page F 1

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 10	Monde.....	A 9
Avis publics.....	C 7	Mots croisés.....	D 4
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 10
Carrières.....	C 6	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 10	Rencontres.....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 9
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 10

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

NOUVEAUTÉ

Jean Marcel
Le joual de Troie

Le débat linguistique a toujours lieu...

280 pages • 12,95 \$

www.livres-bq.com

LE MONDE

Impasse au Parti socialiste français

La courte victoire revendiquée par Martine Aubry est contestée par Ségolène Royal

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Rarement scrutin aura été plus serré. La lutte qui déchire le Parti socialiste depuis des semaines s'est poursuivie hier toute la nuit alors que la direction du parti avouait son incapacité à départager qui de Ségolène Royal et de Martine Aubry avait emporté ce second tour de scrutin qui devait désigner le nouveau secrétaire général du parti. Au moment d'aller sous presse, Martine Aubry menait par environ 200 voix. Alors que 233 000 militants étaient appelés à voter, la direction du parti disait ne pas pouvoir désigner de gagnante avant le décompte final des voix de la Guadeloupe et de la Martinique qui étaient attendues tôt ce matin.

«Je ne peux pas proclamer de résultat, car au moment où je vous parle, les résultats sont extrêmement serrés et je ne peux pas dire qui l'emporte», a déclaré peu avant 2h30 Daniel Vaillant. L'ancien ministre de l'Intérieur a appelé les militants des deux camps au calme et à modérer leurs «déclarations intempestives».

Toute la nuit, la tension a été à son comble au siège du Parti socialiste rue de Solferino. Deux heures après la fermeture des bureaux de scrutins, à 22h, on donnait la présidente du Poitou-Charentes gagnante à 53%, ce qui représentait une avance assez confortable. Mais dès que les voix des grosses fédérations du nord, les fiefs de Martine Aubry résolument de gauche, sont entrées, le vent a soudain tourné.

Avant même que les porte-parole du parti ne proclament le moindre chiffre officiel, les partisans de la maîtresse de Lille ont revendiqué la victoire. À la Fédéra-



Ségolène Royal

AGENCE FRANCE-PRESSE

tion socialiste du nord, d'où vient Martine Aubry, on a même entonné l'Internationale, le vieil hymne communiste que les socialistes français sont parmi les seuls à chanter encore.

Réunis à la Maison des polytechniciens dans le quartier latin à Paris, les partisans de Ségolène Royal ont accueilli la nouvelle avec colère. Un peu après deux heures du matin, une centaine de partisans a débarqué devant le siège du parti en criant «voleurs, voleurs». Le lieutenant de la candidate Manuel Valls a aussitôt évoqué des cas de fraude. Il a notamment émis des réserves sur les résultats des fédérations du Nord, d'où vient Martine Aubry, et de la Seine-Maritime où celle-ci obtiendrait jusqu'à 80% des

voix. Au niveau national «on augmente partout, mais dans le Nord on reste à 20%», a indiqué Valls. «Aucun d'entre nous n'est là pour salir le vote des militants. Je dis : attention à ce qui se passe ce soir», a-t-il conclu.

Après une course déchirante, rien ne semblait donc réglé au sein du parti socialiste où plusieurs partisans de Ségolène Royal parlaient de quitter le parti si leur candidate ne l'emportait pas. «Je ne vais pas me laisser faire», a déclaré la candidate selon la chaîne de radio France Info. Dans la nuit, Martine Aubry aurait téléphoné à Ségolène Royal pour lui demander d'avoir une «attitude responsable», disaient des proches de la maîtresse de Lille.

Quelle que soit la gagnante, l'affaire se jouera dans un mouchoir

de poche. Plus tôt, le député socialiste Pierre Moscovici avait déclaré sur son blogue que «le pire serait ce soir un résultat si étroit qu'il serait contesté». Il semble que sa prédiction se soit réalisée et que le scénario catastrophe soit en cours.

Après 11 ans sous la gouverne tranquille de François Hollande, le parti socialiste a rarement connu une course à la chefferie aussi déchirante. L'ancienne candidate à la présidentielle avait d'abord mis sa candidature «au frigidaire» pour la ressortir devant les bons résultats obtenus par sa motion lors d'un vote il y a deux semaines. Un grand nombre de ses opposants se sont alors regroupés sous le mot d'ordre «tout sauf Ségolène». Grand perdant du dernier congrès, le maire de Paris Bertrand Delanoë, a appelé à voter pour Martine Aubry auquel s'est aussi rallié Benoît Hamon, représentant de la gauche du Parti. Martine Aubry rallie aussi derrière elle la plupart de ceux que l'on nomme les «éléphants» du parti comme Lionel Jospin, Laurent Fabius et Jack Lang. Plusieurs reprochent à Ségolène Royal de vouloir s'allier avec les centristes de François Bayrou et qu'elle fasse du Parti socialiste ce que Nicolas Sarkozy a fait de l'UMP, une machine électorale de type américain.

Avant-hier, lors du premier tour, Ségolène Royal avait rassemblé 42,9% des voix, contre 34,5% à Martine Aubry et 22,6% à Benoît Hamon. C'est donc le report des voix de ce dernier qui devait décider de l'issue du vote. Quel que soit le résultat, la réconciliation s'annonce improbable et la cicatrization des plaies encore plus difficile.

Correspondant du Devoir

SOMALIE

Les pirates du superpétrolier protègent leur prise

MUSTAFA HAJI ABDINUR

Mogadiscio — Les pirates somaliens à bord du superpétrolier saoudien *Sirius Star* ont renforcé hier leur dispositif défensif autour du bateau, en amenant des miliciens dans le port pour protéger une prise quasi miraculeuse qu'ils entendent négocier 25 millions de dollars.

Une centaine de miliciens armés ont convergé depuis jeudi sur Harardere, un petit port de pêche situé à environ 300 km au nord de Mogadiscio où le supertanker est ancré depuis mardi. «Le bateau est toujours ancré au même endroit et des petites embarcations viennent le ravitailler», a rapporté hier un pêcheur, Osman Moalim Nur.

La capture samedi dernier du *Sirius Star*, long de 330 mètres et renfermant dans ses cales 300 000 tonnes de pétrole, est l'opération de piraterie la plus spectaculaire menée au large de la Somalie.

«Nous demandons 25 millions de dollars aux propriétaires saoudiens du pétrolier. Nous ne voulons pas de discussions qui s'éternisent», avait déclaré jeudi un des pirates, Mohamed Said, joint par téléphone à bord du *Sirius Star* par l'AFP.

«Les Saoudiens ont dix jours pour satisfaire» cette demande, «sinon nous agirons d'une manière qui pourrait être désastreuse», avait-il averti.

En attendant l'expiration de cet ultimatum, les pirates s'efforçaient hier de prévenir toute velléité d'intervention armée de marines étrangères croisant dans la région, ou de groupes armés opposés aux pirates.

Revenant hier sur de précédentes déclarations, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal, a dit ne pas savoir si les propriétaires du *Sirius Star* négociaient avec les pirates et s'est déclaré hostile à toute discus-

sion avec ces derniers, qualifiant la piraterie maritime de «démon qu'il faut éradiquer au même titre que le terrorisme».

Selon le Bureau maritime international (BIM), 94 bateaux ont été attaqués par des pirates somaliens depuis janvier. Trente-huit navires ont été détournés dont 16 sont toujours aux mains des pirates.

Hier, des pirates ont libéré *MV Genius*, un cargo transportant des produits chimiques appartenant à un armateur grec et battant pavillon libérien qu'ils avaient saisi en septembre, a indiqué Andrew Mwan-gura, le responsable de la branche kenyane du programme d'assistance au marins.

Plusieurs pays ont déjà dépêché des navires de guerre pour lutter contre les bandits des mers mais ces derniers, s'appuyant notamment sur leur rapidité d'action, ont multiplié leurs prises avec une facilité déconcertante. Les pirates somaliens, à bord de deux embarcations rapides, n'auront ainsi eu besoin que de 16 minutes pour s'emparer samedi du *Sirius Star*.

Face à un phénomène qui perturbe l'une des principales routes maritimes mondiales, la communauté internationale continuait de se mobiliser. Les États-Unis ont fait circuler au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution visant à renforcer l'action internationale. La Russie, dont le navire de guerre l'Intrépide patrouille déjà dans la zone, avait annoncé jeudi l'envoi d'autres bâtiments de guerre dans la région, une approche militariste prônée par l'une des plus importantes compagnies maritimes du secteur. En attendant, l'activité semble très lucrative: les pirates ont obtenu quelque 150 millions de dollars de rançons en un an, a estimé le ministre kenyan des Affaires étrangères.

Agence France-Presse

Les islamistes essuient des pertes à Mogadiscio

Mogadiscio — La police somalienne a annoncé avoir tué 17 activistes du mouvement insurrectionnel al Shabaab auxquels une embuscade a été tendue alors qu'ils allaient attaquer un responsable local hier à Mogadiscio.

Les rebelles islamistes, qui combattent le gouvernement intérimaire et ses alliés éthiopiens depuis environ deux ans, lancent des raids quasi quotidiens dans la capitale et contrôlent une localité située à 14 km au sud de la ville. Cette situation de chaos a contribué à une explosion d'actes de piraterie maritime au large de la Corne de l'Afrique.

Selon des témoins, des membres armés d'al Shabaab sont arrivés en voiture au domicile d'un

responsable du quartier de Madina mais sont tombés sur des policiers qui les attendaient.

Le premier ministre Nur Hassan Hussein, qui cherche à intégrer au gouvernement des islamistes modérés dans le cadre d'un plan élaboré avec l'aide de l'ONU, a exhorté al Shabaab à renoncer à ses attaques pour se joindre au processus politique. Selon des analystes, al Shabaab, que Washington tient pour une organisation terroriste étroitement liée à al-Qaïda, n'a guère d'assise populaire.

La Somalie est privée de gouvernement central capable de contrôler la situation intérieure depuis 1991.

Reuters

EN BREF

L'ONU déplore la torture en Chine

Genève — L'usage de la torture est largement répandu en Chine, a déploré hier le Comité anti-torture de l'ONU (CAT) réuni à Genève. Le comité s'est déclaré «profondément inquiet en raison des constantes allégations, confirmées par de nombreuses sources chinoises légales, sur l'usage largement répandu et routinier de la torture et des mauvais traitements» infligés par la police chinoise pour extorquer des aveux et des informations. «Le recours constant aux aveux comme preuve invoquée par l'accusation crée les conditions facilitant l'usage de la torture et le mauvais traitement des suspects», déplore le comité qui cite le cas du dissident et militant des droits de l'homme Yang Chunlin. — AFP

Comédien birman condamné

Rangoun — Deux personnalités de l'opposition birmane, le très popu-

laire comédien Zaganar et un journaliste sportif, Zaw Thet Htwe, arrêtés après avoir distribué de l'aide aux rescapés du cyclone Nargis, ont été condamnés hier à 45 ans et 15 ans de prison, selon l'entourage de Zaganar. Les deux hommes avaient été arrêtés en juin, avec deux autres opposants à la junte militaire, pour avoir, selon les autorités, tenté de fomenter des désordres en distribuant des secours aux victimes du cyclone, qui a fait 138 000 morts ou disparus en mai en Birmanie. — AFP

Attentats en Corse

Ajaccio — Trois attentats et une attaque commando contre des résidences occupées par des continentaux ont été perpétrés en Corse dans la nuit de jeudi à hier, rapporte la gendarmerie. Ces actions ont été menées à quelques heures du procès, à Ajaccio, d'une dizaine de militants nationalistes, dont le leader Jean-Guy Talamoni, accusés d'avoir occupé illégalement fin août le jardin de la villa de l'acteur Christian Clavier. — Reuters

L'Église orthodoxe russe veut se doter de milices

Moscou — L'Église orthodoxe russe a l'intention de mettre en place des milices pour imposer l'ordre civil dans les villes et les villages, a indiqué un de ses responsables cité hier par le quotidien *Kommersant*.

«Des membres font la loi dans la rue [...] Les [membres] des milices orthodoxes pourraient remettre de l'ordre dans les communes où ils habitent», a déclaré Vsevolod Tchaplina au département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou.

Il existe actuellement auprès de certaines paroisses des groupes «militaro-patriotiques» dont les membres sont «bien entraînés», a-t-il poursuivi dans les colonnes de *Kommersant*.

Le père Vsevolod n'était pas immédiatement joignable hier pour

commenter ces propos.

Selon *Kommersant*, un groupe de Moscou, la société de l'apôtre Saint-Thomas, est en train de former de telles milices qui seront opérationnelles à partir du 1er décembre.

«Les membres de ces milices incarneront le pacifisme civil et mettront un terme à toute manifestation d'extrémisme», a indiqué Kirill Frolov, un responsable

moscovite de l'Union des citoyens orthodoxes, cité par le quotidien.

L'Église orthodoxe a retrouvé son influence et le soutien du pouvoir après la chute de l'URSS en 1991. Des groupes nationalistes orthodoxes participent chaque année à des manifestations anti-gay à Moscou.

Agence France-Presse

Le bulletin de fin de soirée n° 1 au Québec

LE TVA 22 H

Du lundi au vendredi

Avec Sophie Thibault

Diffusion simultanée

tva.canoe.ca

TVA

tva.canoe.ca

Une compagnie de Quebecor Media

ACTUALITÉS

CAISSE

Du temps où il était chef de l'opposition, Jean Charest demandait au premier ministre Bernard Landry de répondre des pertes de la Caisse. Pauline Marois exige donc que le chef libéral présente un état de la situation parce que la population est inquiète.

SUITE DE LA PAGE 1

fait valoir. Or une partie significative des placements de la Caisse, comme les placements immobiliers et les placements privés, font l'objet d'une évaluation de fin d'année, dans le cadre d'un processus très encadré, par des comités indépendants afin d'en garantir l'intégrité.

M. Brunet a par la suite insisté sur le fait que la Caisse de dépôt gère ses actifs «à long terme», sur un horizon de 10 ans, visiblement afin de rassurer des épargnants québécois échaudés depuis plusieurs semaines. Il a notamment rappelé la «volatilité extrême» des marchés, soulignant que ceux-ci ont connu, fait rarissime, 15 jours de ce genre de fluctuations uniquement en octobre. Au cours de cette période, la chute a atteint au final à 15 %, autre situation tout à fait exceptionnelle. Etant donné cette grande fébrilité, il est selon lui impossible, pour le moment, de connaître quel rendement aura la Caisse pour 2008, pas plus que les «impacts précis» de la crise.

Ingérence politique?

MM. Brunet et Perreault ont également dû expliquer les raisons qui les ont poussés à tenir un rare point de presse, et ce, un vendredi à 16h. M. Brunet a nié toute ingérence politique, affirmant que ce n'est pas le ministre Jérôme-Forget qui lui avait demandé de tenir une conférence de presse. Il a néanmoins admis qu'il avait discuté de la situation avec le ministre et qu'il avait été convenu, lors d'une conversation, qu'il valait mieux que la Caisse s'explique publiquement.

Bombardé de questions sur ce sujet sensible — en vertu de la loi, la Caisse gère ses actifs de façon indépendante du gouvernement —, il s'est contenté de répéter que les circonstances imposaient la tenue d'une conférence de presse. «La situation de Richard Guay [le président de la Caisse, au repos forcé jusqu'au 10 décembre pour des raisons de «fatigue»] a pris une proportion importante. Il y a la nouvelle sur les changements de gestion [les 10 gestionnaires de portefeuilles de titres internationaux ayant perdu leur poste cette semaine]. Ça pris une telle proportion qu'on s'est dit qu'il serait peut-être bon qu'on explique ce qu'il en est.»

Jean Charest a tout de même dû se défendre des rumeurs faisant état d'ingérence politique. Il a notamment réitéré que la Caisse était une institution autonome «très forte» et «bien capable de faire face à toutes ses obligations». Il a également nié que la Caisse soit soumise à des pressions politiques de la part de son gouvernement. «Je ne me mêle pas des affaires de la Caisse de dépôt et placement», a-t-il soutenu.

Le chef libéral a prétendu qu'il avait appris la tenue de la conférence de presse de la Caisse tout juste avant sa présence à l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal en début d'après-midi. «Je ne suis pas vraiment maître des communications de la Caisse de dépôt et placement du Québec», a-t-il affirmé.

Son attaché de presse, Hugo D'Amours, a lui aussi nié que l'entourage du premier ministre ait fait part de son mécontentement à la direction de la Caisse ni qu'il ait pressé la Caisse de s'adresser à la presse. M.

D'Amours trouve «normal» que le ministre des Finances parle à la direction de la Caisse de façon régulière. Pourtant, Jean Charest a insisté encore une fois hier pour dire jusqu'à quel point la Caisse était soustraite aux interventions politiques. «Ce qu'on a voulu pour la Caisse de dépôt et placement, c'est de dépolitiser ses opérations, ne pas favoriser un environnement où il y a des interventions politiques», a-t-il dit.

Charest attaqué

Toute cette controverse a évidemment donné des munitions aux camps péquiste et adéquistes, qui n'ont pas manqué d'écrocher le chef libéral au passage.

Pauline Marois a notamment affirmé que Jean Charest fait du «gambling» avec l'argent des Québécois en raison des pertes subies par la Caisse de dépôt et placement. Elle a rappelé que c'est le gouvernement libéral qui a fait changer les orientations de la Caisse pour obtenir du rendement à court terme, ce qui expliquerait les pertes importantes encaissées récemment.

Elle a ajouté que le chef libéral se contredit en refusant de commenter les déboires de la Caisse et d'assumer ses responsabilités de premier ministre. Mme Marois a d'ailleurs ressorti une déclaration de M. Charest du temps où il était chef de l'opposition, lorsqu'il demandait au premier ministre Bernard Landry de répondre des pertes de la Caisse. Elle exige donc que le chef libéral présente un état de la situation parce que la population est inquiète, selon elle.

Le porte-parole péquiste en matière de fi-

nances, François Legault, a affirmé pour sa part que, selon ses sources, la Caisse aurait des problèmes de liquidités, en raison de la hausse des provisions requises pour couvrir des pertes dans le papier commercial adossé à des actifs. La Caisse tenterait ainsi de se départir de beaucoup d'obligations du Canada et des provinces mais ne trouverait pas d'acheteurs, a-t-il expliqué.

Le leader adéquiste, Mario Dumont, a quant à lui fait valoir que «la Caisse de dépôt, Jean Charest avait le devoir d'avoir un œil dessus pour une gestion en bon père de famille et, plutôt que ça, il a laissé notre Caisse de dépôt être gérée par des spéculateurs». «Il a laissé cette approche de spéculateurs devenir le mot d'ordre à la Caisse de dépôt, a-t-il ajouté. Aujourd'hui, on paye pour ça.»

Au sujet de la tenue de la conférence de presse de la Caisse, il a crié à la «manœuvre» découlant d'une «commande politique» des libéraux. «Quand les résultats étaient bons, Jean Charest prenait les gens de la Caisse de dépôt, il les mettait dans le garde-robe et, lui, il montait sur scène pour vendre les bons résultats. Quand les résultats sont mauvais, Jean Charest se cache dans le garde-robe et là, il envoie sur scène les gens de la Caisse de dépôt pour défendre les mauvais résultats et lui servir de paravent politique», a tonné M. Dumont.

Avec la collaboration de Guillaume Bourgault-Côté et Robert Dutrisac
Le Devoir
Avec La Presse canadienne

BULLETINS

SUITE DE LA PAGE 1

en vigueur dans les commissions scolaires avant l'imposition du bulletin unique. Le ministère ne fait donc qu'apporter des précisions sur la façon de traduire cette réalité dans les nouveaux bulletins chiffrés, justifie M. Bernier.

Outre les doubles notes, la directive prévoit aussi que les élèves en grande difficulté qui suivent un programme adapté et dont les notes au bulletin sont «adaptées» ne seront pas considérés dans les moyennes de groupe.

Au ministère, on ne peut par ailleurs préciser combien d'enfants seront soumis à ce régime de double notation, «parce que ce sont les écoles elles-mêmes qui déterminent quels élèves» bénéficient de ce traitement. Sur un bassin d'environ 150 000 élèves en difficulté au Québec, on estime qu'une «petite minorité» seulement voient leur programme adapté.

Syndicat outré

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui fait campagne depuis plusieurs années contre la réforme de l'éducation, s'indigne d'une telle mesure. Elle y voit une manifestation de la «culture de la facilité» sous-jacente à la réforme.

«On vise systématiquement à abaisser les exigences des programmes pour les élèves en difficulté plutôt que de chercher à savoir comment ces élèves pourraient réussir. Ils vont réussir parce qu'on charcute le programme, on ne veut tellement pas que les élèves vivent des échecs», caricature le vice-président de la FAE, Sylvain Mallette.

«C'est trompeur pour les parents et c'est un vrai tondeur pour les enseignants», renchérit le président de la FAE, Pierre Saint-Germain. Il estime qu'il sera particulièrement ardu pour les enseignants d'évaluer différemment les élèves, selon les portions du programme auxquelles chacun est soumis, tout particulièrement au secondaire où un enseignant peut rencontrer plusieurs groupes par semaine.

Le syndicat dénonce par ailleurs la fausse impression que laissera ainsi la moyenne de groupe, une fois dépouillée des résultats scolaires des élèves en grande difficulté. «Cela envoie l'image que tout va bien dans ma classe», poursuit M. Saint-Germain.

Au cabinet de Mme Courchesne, on fait valoir que des modifications pourraient être apportées, si les parents en font la demande, au cours de l'application du plan d'action pour les élèves en difficulté.

Le Devoir

Les conservateurs se préparent à réduire le budget de Radio-Canada

Ottawa — Les partis de l'opposition reprochent au gouvernement conservateur d'amadouer le public alors qu'il se prépare à faire des compressions dans le budget du réseau de Radio-Canada, sa cible idéologique préférée. Les libéraux et les néo-démocrates affirment que le gouvernement de Stephen Harper a déjà commencé à préparer le terrain, évoquant une économie en difficulté et des renseignements sur les dépenses exécutives du réseau divulgués en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Dans un premier temps, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a rappelé la fin de semaine dernière la subvention fédérale d'un milliard de dollars que reçoit annuellement Radio-Canada. Alors qu'il se trouvait à Winnipeg, M. Flaherty soulevait l'idée de vendre des actifs fédéraux pour équilibrer le budget du gouvernement.

Une lettre sévère du ministre du Patrimoine, James Moore, a par la suite mis en garde la direction de Radio-Canada de freiner ses dépenses, après qu'un «excédent rapporté» eût été distribué dans divers succursales du média, mercredi.

Une série d'histoires concernant les dépenses pour l'année 2006 du président des services français de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, avaient également attiré d'autres critiques au radiodiffuseur public, qui est jugé par certains comme étant trop dépensier.

Radio-Canada a depuis répliqué que les dépenses ne dépassaient pas les limites établies par la société. Une note à l'interne, rédigée par le président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, et distribuée au personnel cette semaine, qualifiait certaines des histoires rapportées dans les médias de «contenu sale, hors contexte» qui mélangeait les dépenses personnelles de M. Lafrance aux dépenses qu'il a déclarées comme étant de l'entreprise.

La Presse canadienne

Précision

Dans un texte publié samedi dernier à la une, il était écrit que, «bien que seule l'entreprise Construction Frank Catania soit pointée dans le dossier de la SHDM [...], il apparaît important de souligner également les contrats obtenus par CATCAN. Les deux entreprises sont en effet liées: Construction Frank Catania est dirigée par Paolo Catania, fils de Frank et frère de Tony qui, lui, est président des Entreprises CATCAN». Dans une lettre au Devoir, Entreprises CATCAN inc. demande que soit précisé le fait «qu'il s'agit de deux entreprises distinctes qui mènent leurs affaires chacune de leur côté et de la manière qu'elles l'entendent bien», et qu'en conséquence «elles ne peuvent être associées de la façon dont vous [Le Devoir] le faites». Par ailleurs, à aucun moment dans cet article qui fait la somme des contrats obtenus par les deux entreprises juridiquement indépendantes des membres de la famille Catania, Le Devoir n'a écrit ou laissé entendre que les contrats obtenus par Entreprises Catcan inc. aient pu l'avoir été sans que soient respectées les dispositions législatives.

Le Devoir

Marie-Claire Blais
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
 NAISSANCE DE REBECCA À L'ÈRE DES TOURMENTS
 roman
 «C'est absolument fascinant. C'est majeur.»
 Robert Lévesque, Radio-Canada
 304 pages • 25,95 \$
 www.editionsboreal.qc.ca

ROY

SUITE DE LA PAGE 1

Geoffrion, Morenz, les Richard, Laffleur, Cournoyer, Moore, Savard, Robinson, Gainey, Dryden. Il aura été le dernier des fantômes du Forum, parti juste avant que l'équipe n'emménage dans plus spacieux et plus lucratif, en attendant, ne retenons pas notre souffle, que se manifeste le premier du Centre Bell. Il fermait, aux portes du centenaire, le plus long chapitre de l'épopée d'un club né presque par hasard, ayant fréquemment fléchi la mort et devenu le mythe par excellence du hockey sur glace. Certains estiment que l'honneur lui échoit trop tôt, la quarantaine à peine passée et alors qu'il baigne dans la controverse; d'autres y voient une manière appropriée de boucler la boucle d'une époque révolue.

C'est l'histoire d'un athlète d'exception, méticuleux, grisé par la victoire, entêté (pour ne pas employer un terme plus péjoratif), innovateur.

Preuve que le repêchage amateur est une science hautement inexacte, Patrick Roy était toujours disponible, ce jour de juin 1984, lorsque le Canadien parla au 51^e rang. Se doutait-il qu'il allait mettre la main sur son pilier de la prochaine décennie, sans lequel il n'aurait pas retouché au championnat? Déjà, l'équipe avait réclamé trois joueurs: Petr Svoboda, Shayne Corson et Stéphane Richer. Déjà, presque tous les autres clubs de la Ligue nationale avaient eu au moins deux chances de jeter leur dévolu sur lui, mais sans doute avaient-ils été refroidis par ses statistiques nonflantes: une horrible moyenne de buts alloués de 6,26 à sa première saison à Granby, puis de 4,44 l'année suivante. C'était certes oublier que les Bisons possédaient peut-être la pire formation au pays. Toujours est-il qu'on regarda ailleurs, et six joueurs qui ne mirent jamais les pieds sur une patinoire de la LNH, plus 12 autres dont la carrière ne dura pas 100 matchs, furent sélectionnés avant Roy. Les Nordiques, pourtant porte-couleurs de sa ville natale, devaient aussi l'ignorer à deux reprises, se frottant respectueusement le doigt dans l'œil en choisissant Trevor Stienburg (12 points en 71 parties) au premier tour et en optant pour Jeff Brown au deuxième.

Il n'a pas mis de temps à s'imposer. Le printemps suivant, après l'élimination des Bisons, il s'en va rejoindre les Canadiens de Sherbrooke, à l'époque filiale du grand CH dans la Ligue américaine. On lui commande de tenir le fort pendant les séries éliminatoires. Résultat: Sherbrooke se sauve avec la coupe Calder. Et sait qu'elle ne reverra plus ce grand ado maigre promis à de si grandes choses.

En 1985-86, Roy est inscrit graduellement dans la formation du Canadien. Il dispute 44 matchs en saison régulière et, à l'aube des séries, l'entraîneur-chef Jean Perron décide que c'est avec lui entre les poteaux que

vivra ou mourra son équipe. Résultat: celle-ci sera la dernière debout, le défilé aura lieu et ce faisant le gardien recrue se révélera à la face du monde à la faveur de quelques minutes surmaternelles de jeu. Tous ceux qui ont vu la prolongation du troisième match de la demi-finale contre les Rangers de New York, ce 5 mai 1986, ne l'ont jamais oublié: une tonne d'arrêts insensés, à un moment donné 13 de suite, la plupart sur des tirs à bout portant, et la victoire du Canadien, 4-3, sur son seul lancer de la période. Après la série, Roy dira qu'il s'agit d'une victoire collective — document d'une valeur inestimable: <http://tinyurl.com/6a0lm8> —, mais cela n'a jamais empêché personne de penser qu'au fond, il avait pratiquement remporté la coupe Stanley à lui seul, avec un clin d'œil du destin en l'élimination hâtive des puissants Oilers d'Edmonton.

Depuis le début des années 1980, le Canadien semblait se chercher. À la fin de la saison 1978-79, après une quatrième coupe consécutive, Sam Pollock, Scotty Bowman, Ken Dryden et Jacques Lemaire avaient tous quitté le navire en même temps. Plus tard, Serge Savard irait finir sa carrière à Winnipeg. Guy Lafleur prendrait sa retraite dans l'amertume. En 1986, les vétérans vieillissants qu'étaient Gainey et Robinson ont trouvé un jeunot effronté de 21 ans à qui tendre le flambeau, pour des raisons générales de bras meurtris.

Mais bien davantage qu'un très grand joueur, Patrick Roy aura été un pionnier. Toute comparaison est boiteuse, mais on peut soumettre que ce que Bobby Orr aura apporté au poste de défenseur en matière de révolution, Roy l'aura donné aux gardiens. Le hockey a longtemps été engoncé dans une tradition souvent surannée, et il fallait remonter au temps où les portiers évoluaient à visage découvert pour observer la technique utilisée: éviter, bien sûr, d'avoir la tête dans le chemin de la rondelle, et donc rester le plus possible debout, sans trop se pencher. L'apparition des masques, dont il faut convenir que les premiers modèles étaient plutôt rudimentaires, n'avait pas modifié les comportements. Il est d'ailleurs sidérant de constater, lorsqu'on examine les archives, à quel point il était plus facile de marquer qu'aujourd'hui simplement en visant les coins.

Les années 1980 ont démarré sous le signe de l'attaque. Au milieu de la décennie, à Edmonton, les Oilers de Gretzky, Messier, Kurri et Coffey terrorisaient la ligue. Mario Lemieux avait tout cassé dès son arrivée. Mike Bossy, Denis Savard, Peter Stastny ruginaient. La proverbiale trappe n'avait pas encore fait son apparition. La défensive n'avait pas la cote.

François Allaire, le spécialiste en la matière et membre de l'organisation du Canadien, avait compris de son côté qu'une autre façon de procéder devant le filet était possible: avec une protection désormais adé-

quate, un gardien pouvait se permettre de se jeter frémement au sol, de se mettre à genoux en étendant les jambes de part et d'autre, bloquant ainsi un maximum de lancers. Le hic, c'est qu'il lui fallait, pour implanter ses idées, le candidat parfait pour ce qui est de la taille, de l'agilité et de la force physique. Cette perle rare, il la trouva en Roy, qui accepta en plus de se prêter à toutes les expériences suggérées par Allaire. Le style papillon, porté par un virtuose, allait chambouler le hockey, et 20 ans plus tard, tous les cerbères de la Ligue nationale le pratiquent.

Patrick Roy a remis ça en 1993, la pieuvre à huit bras, 10 victoires d'affilée en prolongation et une conquête de la coupe Stanley avec une équipe qui n'était pas vraiment promise aux grands honneurs. (À ce sujet, Roy racontait cette semaine que le Canadien de 1988-89, défait en finale par Calgary, vit à l'ombre des champions de 1986 et 1993, mais fut probablement la meilleure formation des trois.) Et il aura fallu la vigilance — ou la simple chance — d'un caméraman de la télévision pour saisir cette scène qui dépeint si bien l'homme, son immense confiance, la certitude teintée d'insolence d'être encore et toujours le meilleur: pendant la finale contre les Kings de Los Angeles, le clin d'œil à Tomas Sandstrom qui passait par là.

Il est parti sur un coup de tête en claquant la porte, pour une bataille d'ego, dans une de ces chicanes intestines dont la sainte Flanelle a le secret. Certains ont dit qu'il avait laissé tomber l'équipe qui lui avait donné sa chance et en avait fait le king de la place. D'autres ont vu le phénomène inverse, l'organisation qui hache menu ses vedettes et s'en débarrasse sans états d'âme si elles ne rentrent pas dans le rang. Il a pris le chemin du Colorado, où il a refait deux fois le coup de la coupe, et on peut dire que le Canadien a mis une bonne douzaine d'années à se remettre de son départ, sombrant dans la plus longue léthargie de son histoire.

Il s'est retiré au sommet de sa gloire, avant qu'on ne lui montre le chemin des douches. Après, il a trouvé, pas besoin de donner des détails à ce sujet, le moyen de continuer à faire jaser de lui. Fut-il le meilleur qu'on ait jamais vu? La question restera en suspens: si des comparaisons sont possibles avec son contemporain Martin Brodeur, elles ne le sont pas avec Jacques Plante, Terry Sawchuk ou Vladislav Tretiak. Le hockey a trop changé.

Ce soir, 22 novembre (22 + 11 = 33), le fils prodigue rentre au bercail. «Il arrive que des membres de la famille s'éloignent», disait mercredi le président du Canadien, Pierre Boivin, «mais ils finissent tous par revenir». Y compris le fort en gueule qui parlait à ses poteaux et à qui ses poteaux répondaient.

Le Devoir

LE DEVOIR^{MD}
 www.ledevoir.com
 Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
 Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
 Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?
La rédaction
 Au téléphone 514-985-3333
 Par télécopieur 514-985-3360
 Par courrier redaction@ledevoir.com
La publicité
 Au téléphone 514-985-3399
 Par télécopieur 514-985-3390
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
 Au téléphone 514-985-3344
 Par télécopieur 514-985-3340
 Par courrier avisdev@ledevoir.com
Les petites annonces et la publicité par regroupement
 Au téléphone 514-985-3322
 Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
 Au téléphone 514-985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur 514-985-5967
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559
L'agenda culturel
 Au téléphone 514-985-3346
 Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistrée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimerie Québec 24-Juin, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 088. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007